

- *consultant*, pour sensibiliser les chercheurs à la question des données et leur diffusion, ainsi que pour être, avec ces derniers et les informaticiens, une cheville ouvrière de la mise en place de plan(s) de gestion des données ;
- *expert*, pour aider à la structuration et à la documentation des données diffusées et participer à l'élaboration des schémas de métadonnées ;
- *conseiller*, pour accompagner les chercheurs sur les questions de droit des données ;
- *éditeur de données*, pour assurer leur diffusion effective dans les bons répertoires et réseaux, avec des identifiants permettant une liaison correcte et libre des données aux publications elles-mêmes ;
- *formateur*, pour assurer au sein de son établissement les bonnes pratiques concernant leur gestion et leur diffusion.

La légitimité d'intervention du professionnel de la documentation sur ces terrains reste encore à conquérir. Elle ne s'acquiert, ou ne s'acquerra, que par le travail concret avec les chercheurs. Pour

devenir un *data librarian*, il faudra accepter de sortir de sa bibliothèque, de s'intéresser de près – au sens disciplinaire – aux recherches menées pour les comprendre ; de s'ouvrir au traitement de données et métadonnées qui ne sont traditionnellement pas les nôtres et d'accepter la porosité entre ces données de la recherche et les publications traditionnelles ; de passer de la logique de l'acquisition/traitement à celle de la co-construction. Les compétences managériales et de médiation des professionnels de l'IST leur ont globalement permis d'apporter leur pierre à la mise en place progressive de l'accès libre aux publications, *via* les archives ouvertes notamment. Le chantier des données de la recherche est du même ordre, en plus complexe. Du pain sur la planche donc !

THIERRY FOURNIER

SCD Université Rennes 1
Commission Recherche et documentation, ADBU
thierry.fournier@univ-rennes1.fr

● ● ● DES ARCHIVES AUX DONNÉES DE LA RECHERCHE

Longtemps délaissées en France, les archives de la recherche bénéficient d'une attention croissante depuis une vingtaine d'années. Une succession fortuite de commémorations au sein des organismes de recherche a permis d'engager la réflexion sur leur collecte, leur classement et leur valorisation dans les années 1980. Depuis le début des années 2000, des services d'archives intermédiaires se créent progressivement dans les universités, ouvrant la voie à une gestion de proximité des archives administratives et scientifiques de ces établissements¹.

Souvent menée en concertation avec les bibliothèques, la collecte des archives scientifiques répond à plusieurs besoins exprimés par les chercheurs : un besoin de sources historiques, mais également un besoin de continuité scientifique : en astronomie, en médecine ou encore en sciences sociales, la préservation de bases de données et de documents parfois anciens peut se révéler stratégique.

Ces nouvelles problématiques ont conduit les archivistes à se réunir au sein du réseau Aurore (Archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et Cité des mémoires étudiantes), devenu section de l'Association des archivistes français depuis 2011. La constitution d'un groupe de travail interne sur les

archives de la recherche a permis d'élaborer des outils communs (référentiel de gestion, fiches pratiques) pour rationaliser la collecte des documents.

La gestion, la conservation et la communication des données de la recherche constituent aujourd'hui un enjeu important pour les archivistes. La massification des données impose davantage encore d'intervenir dès la production pour mettre en place de bonnes pratiques de gestion sur l'ensemble du cycle de vie. Les données doivent s'inscrire dans un contexte pour pouvoir être exploitées à nouveau : les notions de respect des fonds et de principe de provenance qui sont à la base du travail de l'archiviste ont toujours leur place dans le monde numérique. Il appartient donc aux bibliothécaires et aux archivistes de réfléchir ensemble à ces problématiques pour constituer le patrimoine numérique de la recherche et le rendre plus accessible.

MAGALIE MOYSAN

Archiviste à l'université Paris Diderot
Membre de la section Aurore de l'Association des archivistes français
magalie.moysan@univ-paris-diderot.fr

[1] Charlotte Maday, « Les archives en université, un si long chemin... », *Arabesques*, n° 69, janvier-février-mars 2013.